

Aménagement et développement des territoires maritimes et littoraux

RNCP7631 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	340, 120, 113
Code(s) ROME	K1802, M1403, K2401, E1103, A1303
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Bretagne Sud

<http://www.univ-ubs.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'objectif du Master est de former des professionnels capables d'élaborer et de mener des stratégies de développement territorialisé. Les missions auxquelles il prépare concernent principalement le diagnostic territorial, le montage et la gestion de projets de développement en partenariat avec des acteurs institutionnels et économiques, la participation à l'élaboration de plans d'aménagement, l'animation du milieu économique, environnemental, social et culturel local et/ou territorial. Cette formation a donc pour ambition de former des professionnels capables de gérer les aspects scientifiques et techniques, humains, organisationnels, économiques de projets dans le champ d'action d'un cadre de l'aménagement et du développement territorial.

L'évaluation de l'Observatoire de l'insertion professionnelle de l'UBS sur le devenir de nos étudiants montre qu'ils s'insèrent à part égale dans le secteur public, associatif et privé.

Grands domaines visés par la certification :

Aménagement ; urbanisme ; développement économique, Environnement ;

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences actuellement recherchées dans le domaine de l'aménagement du territoire et du développement local sont :

- maîtrise des fondements de l'aménagement et du développement territorial
- pratique opérationnelle des outils de l'aménagement (utilisation de systèmes d'informations géographiques,)
- sensibilité aux concepts, aux méthodes et aux techniques des praticiens de l'aménagement permettant l'intégration de ces connaissances spécialisées au service d'une gestion intégrée des territoires
- connaissance du cadre et des outils réglementaires de la gestion territoriale
- pratique de la synthèse et maîtrise de la documentation et des nouveaux outils de la communication.

Cette formation pluridisciplinaire dévolue au développement des territoires permet aux futurs diplômés :

- de comprendre la complexité des territoires (esprit d'analyse et de synthèse)
- de maîtriser les méthodes et les outils de diagnostic

(Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales et appliquées, maîtrise de la

démarche de la recherche)

- de saisir les attentes des professionnels et/ou élus (esprit d'ouverture, d'écoute et pragmatisme)
- de promouvoir les relations contractuelles entre les pouvoirs publics et les acteurs du territoire (savoir travailler avec des interlocuteurs très différents et de s'intégrer dans des organisations publiques ou privées)
- de faire le lien entre les exigences économiques et environnementales et les contraintes sociales et réglementaires (appréhender les mutations économiques, sociales et environnementales dans un cadre national, européen et international)
- de s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : management de projets, entrepreneuriat, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes (capacité à produire et communiquer des résultats)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

secteur privé

secteur public

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les titulaires du Master1 ou 2 doivent rapidement devenir des responsables d'entreprises ou de service, capables de créer des dynamiques locales et régionales d'aménagement et de développement urbain, rural et littoral. Leurs cultures administratives, entrepreneuriales et techniques dispensées par la formation leur permettent de s'insérer aussi bien dans le secteur privé que public (préparation dans la cadre de la formation aux concours de la fonction publique territoriale) en France et à l'étranger.

Le marché de l'emploi visé par la formation concerne :

- Les organismes opérationnels en développement local, urbanisme (SEM,Agences,S.A.N,...), habitat (C.D.H.R., A.R.I.M., O.P.H.L.M, promoteurs...), tourisme (C.D.T., C.R.T., D.R.T., pays d'accueil...), environnement (P.N.R...),
- Les collectivités territoriales et les organismes qui en dépendent (agent contractuel ou fonctionnaire territorial après concours),
- Les services centraux et déconcentrés de l'Etat,
- Les organisations de droit privé de conseil en développement - aménagement (bureaux d'études, promoteurs),
- Les chambres consulaires, le milieu associatif, etc...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 398 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)

Projets de recrutement (BMO 2026)	13 312
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	20 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X93 — Chargés d'études socio-économiques N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE
oui

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
non

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/7631/>